



MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION D'ACHATS PUBLICS ADAPTÉS AVIS D'ATTRIBUTION

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Communauté de Communes Ambert Livradois Forez
15 avenue du 11 Novembre
BP 71
63600 AMBERT

B - Objet de la consultation.

Travaux pour la rénovation énergétique du vitrail de la Médiathèque à Ambert

C - Déroulement de la consultation

- Publicité : demande de devis via AWS ;
- Date et heure limites de réception des plis : 09/01/2026 à 13h30 ;
- Date de la réunion d'ouverture des plis : 09/01/2026 à 13h30 ;
- Date de la réunion d'analyse et attribution des plis : 04/02/2026 à 14h00 ;
- Délai de validité des offres : 150 jours ;
- Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : ☒ NON OU ☐ OUI

D - Composition de la commission d'achat publics adaptée

D1- Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire ou Suppléant
FORESTIER Daniel	Président	Titulaire
DAUPHIN François	Vice-Président	Titulaire
GORBINET Guy	Vice-Président	Titulaire

AR Prefecture

063-200070761-20260317-2026_CDP_025-AR
Reçu le 17/03/2026

SAVINEL Jean	Vice-Président	Titulaire
LIENNART Didier	Vice-Président	Titulaire
MENAGER Marc		Titulaire
FUEYO Stéphanie	Vice-Présidente	Suppléant
RODIER Simon	Vice-Président	Suppléant
PRUNIER Valérie	Vice-Présidente	Suppléant

E – Fonctionnement de la commission d'achat publics adaptée

■ Le quorum est atteint : NON ☐

OUI ☒

La commission

☒ peut

☐ ne peut pas

valablement délibérer.

■ Secrétariat de la commission d'achat publics adaptée : Chamseddine KAFIL, responsable de la commande publique

F – Elimination des offres

■ Nombre de plis reçus : 1

- Dans les délais : 1
- Hors délais non examinés : 0

■ Décision de la commission d'appel d'offre relative à l'élimination des offres :

☒ élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres

☐ demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

AR Prefecture

063-200070761-20260317-2026_CDP_025-AR
Reçu le 17/03/2026

G - Classement des offres

■ Décision de la commission relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission :

- ☒ retient le classement des offres proposé ;
- ☐ demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

H - Avis d'attribution

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission donne un avis favorable :

- ☒ pour attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- ☒ pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- ☐ pour les motifs mentionnés ci-dessous :

☐ de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

AR Prefecture

063-200070761-20260317-2026_CDP_025-AR
Reçu le 17/03/2026

I – Signature des membres de la commission des achats publics adaptés

Nom et prénom	Signature
Daniel FORESTIER	
François DAUPHIN	
Guy GORBINET	
Jean SAVINEL	
Didier LIENNART	
Marc MENAGER	
Stéphanie FUEYO	
Simon RODIER	
Valérie PRUNIER	